

Isabelle

**Marcus Mandel**

Tamara

**Bootherstone**

Pierre

**Massot**

# Le droit du design

Entreprises et designers,  
comment protéger,  
exploiter  
et défendre  
vos créations

**Ouvrage disponible en librairie ou sur  
dunod.com et lelieududesign.com**

# Le droit du design

Préfaces de Laurent Dutheil, Directeur général du Lieu du Design et de Yves Lapierre, Directeur général de l'INPI



Isabelle Marcus Mandel est avocat à la Cour, spécialisée en propriété intellectuelle, en particulier dans le domaine du design.



Tamara Booherstone est avocat à la Cour. Elle intervient en propriété intellectuelle et en droit des affaires.



Pierre Massot est avocat à la Cour. Il dirige le cabinet Arenaire dédié au droit de la propriété intellectuelle.

**L'entreprise** qui investit dans le design et **le designer** qui répond à une commande doivent pouvoir protéger leurs droits et leurs intérêts, se défendre de toute atteinte contre leurs créations, conclure des contrats adaptés et, chaque fois que nécessaire, agir en contrefaçon, concurrence déloyale ou parasitisme.

Cet ouvrage expose de façon simple et didactique les règles de droit pour que les entreprises et les designers puissent :

- choisir efficacement entre les **différents modes de protection du design**,
- sécuriser et rentabiliser leurs investissements créatifs en **organisant contractuellement** l'exploitation des créations du design,
- agir et maîtriser les coûts de leur action **en cas de copie ou de pillage** du design.

Il est illustré de nombreux exemples issus des différents domaines du design (produit, service, marque, packaging, graphisme, aménagement d'espaces, mode, textile...).

- Des réponses aux questions fréquentes que vous vous posez
- Des outils pour se protéger, négocier et se défendre
- Des modèles de clauses pour vos contrats
- Des cas concrets illustrés

EAN 9782100577385

288 pages  
35 €

Le Lieu  
du design  
PARIS / ILE DE FRANCE

DUNOD